

# La France dans les années 1920

# Vocabulaire historiaque

Armistice (Novembre 1918)

Traité de Versailles (juin 1919)

La « question allemande »

Société des Nations

Hyperinflation

# Plan du cours

- Le Traité de Versailles : une paix incomplète
- Une prépondérance française fragile
- La « question allemande » : la politique de la stricte application (1920-1924)
- La désunion des vainqueurs : l'isolement de la France
- La « question allemande » : la politique des négociations et de la sécurité collectivité (1924-1930)
- L'immigration de masse en France après la guerre

De l’armistice (novembre 1918)  
au Traité de Versailles (juin 1919)



Rethondes 1919



Rethondes 1940

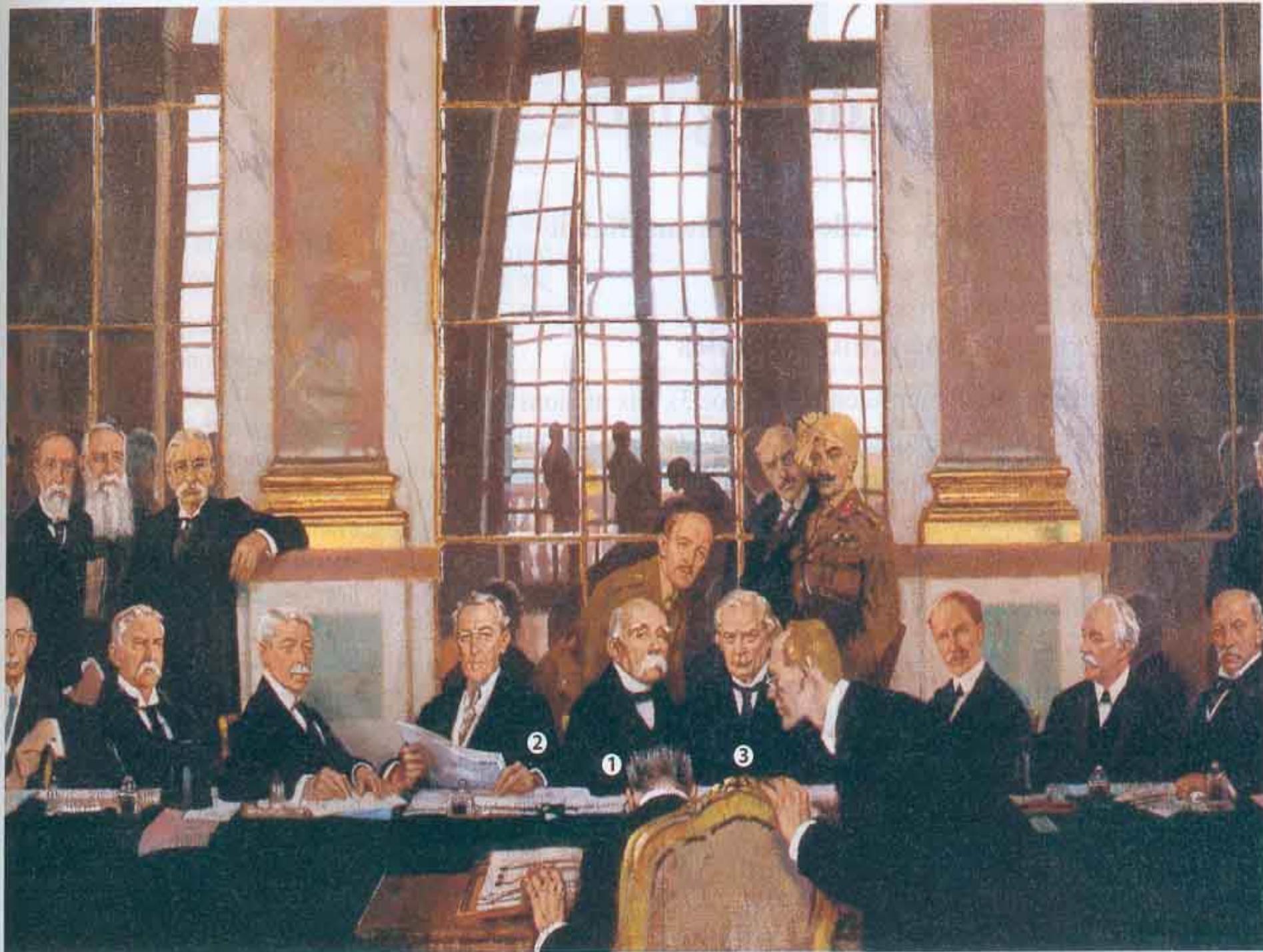


# Le Traité de Paix de Versailles

Le Traité de Versailles était censé transformer l'armistice (c'est-à-dire la fin des hostilités) en une paix durable, mettant définitivement fin à la guerre. Lors de la Conférence de Paix, tenue au Palais de Versailles (janvier-juin) 1919, les Quatre Grands (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Italie), ont décidé sans la présence des pays vaincues.

Sous la pression des Français, fortement préoccupés par les questions de sécurité et des réparations, ils imposèrent à l'Allemagne, des conditions extrêmement dures et humiliantes.

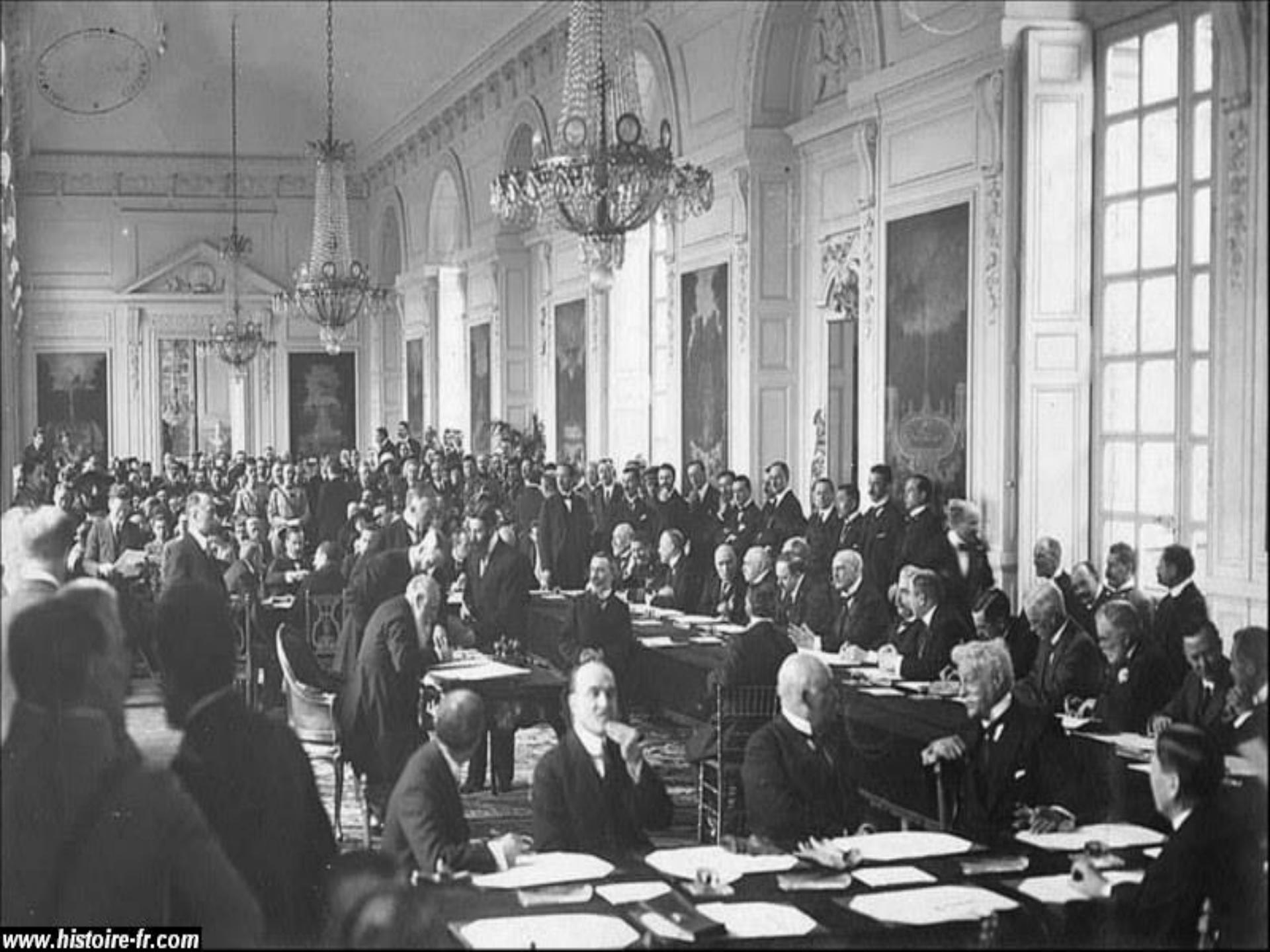
Les clauses du Traité prévoyaient : pertes des territoires et des colonies, occupation de l'espace national, sanctions économiques et désarmement.



②

①

③





—From *Il 30, Florence*

# Clauses militaires du Traité de Versailles pour l'Allemagne

Réduction de l'armée allemande à 100.000 hommes

Livraison du matériel de guerre

Interdiction de disposer des armes lourdes et de l'aviation

Limitation de la flotte de guerre

Démilitarisation de la rive gauche du Rhin





gettyimages | 25 years

Hulton Deutsch



IWM



IWM





gettyimages | 25

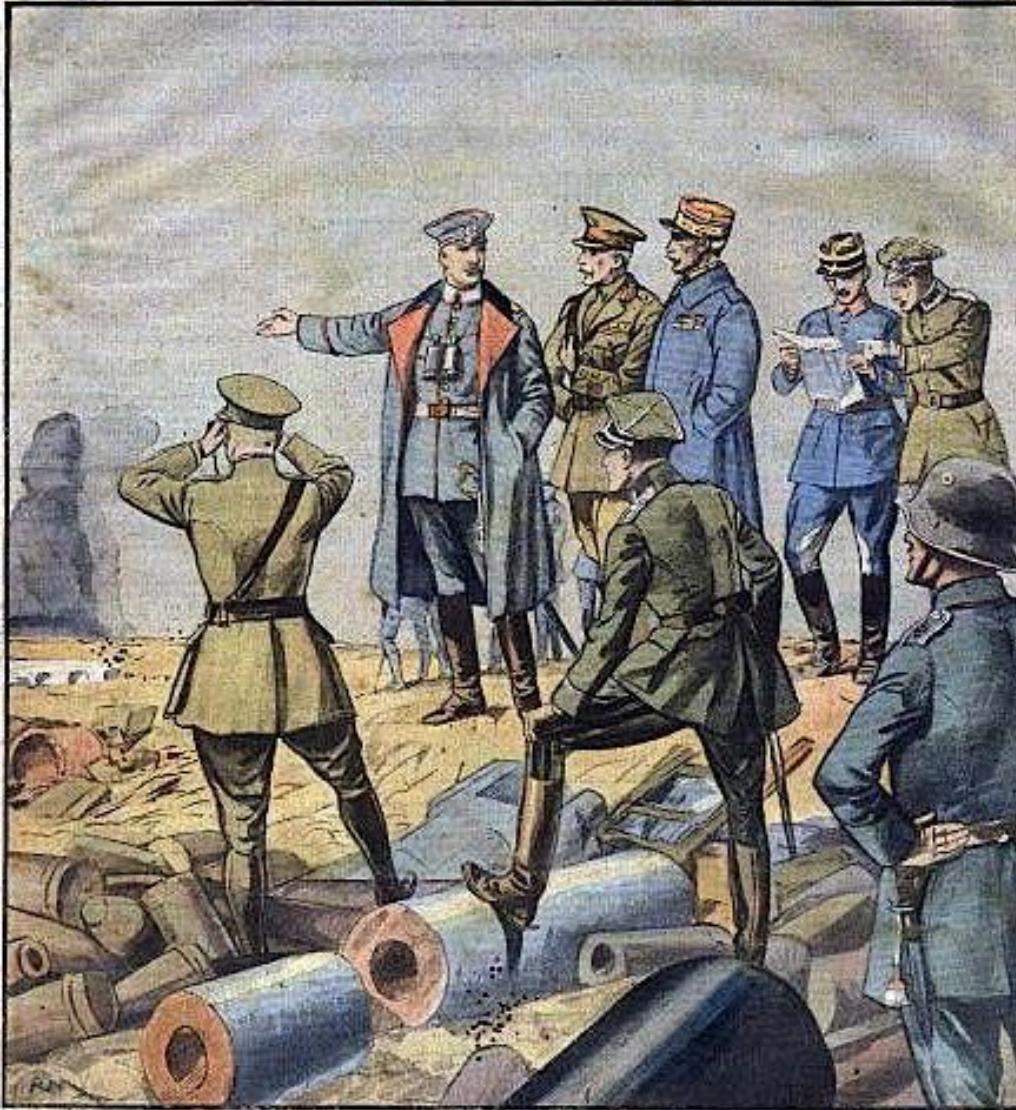
R. Gates

# LE PETIT JOURNAL

HEBDOMADAIRE - 38<sup>e</sup> Année  
61, rue Lafayette, Paris

ILLUSTRE

10 Juillet 1927 - N° 1907  
PRIX : 50 CENTIMES



LE DÉSARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Les Officiers alliés constatent la destruction des ouvrages fortifiés

# Clauses territoriales du Traité de Versailles

Restitution à la France de l'Alsace et de la Lorraine (ayant été intégrés au Reich allemand après la défaite française lors de la guerre franco-prussienne de 1870-1871)

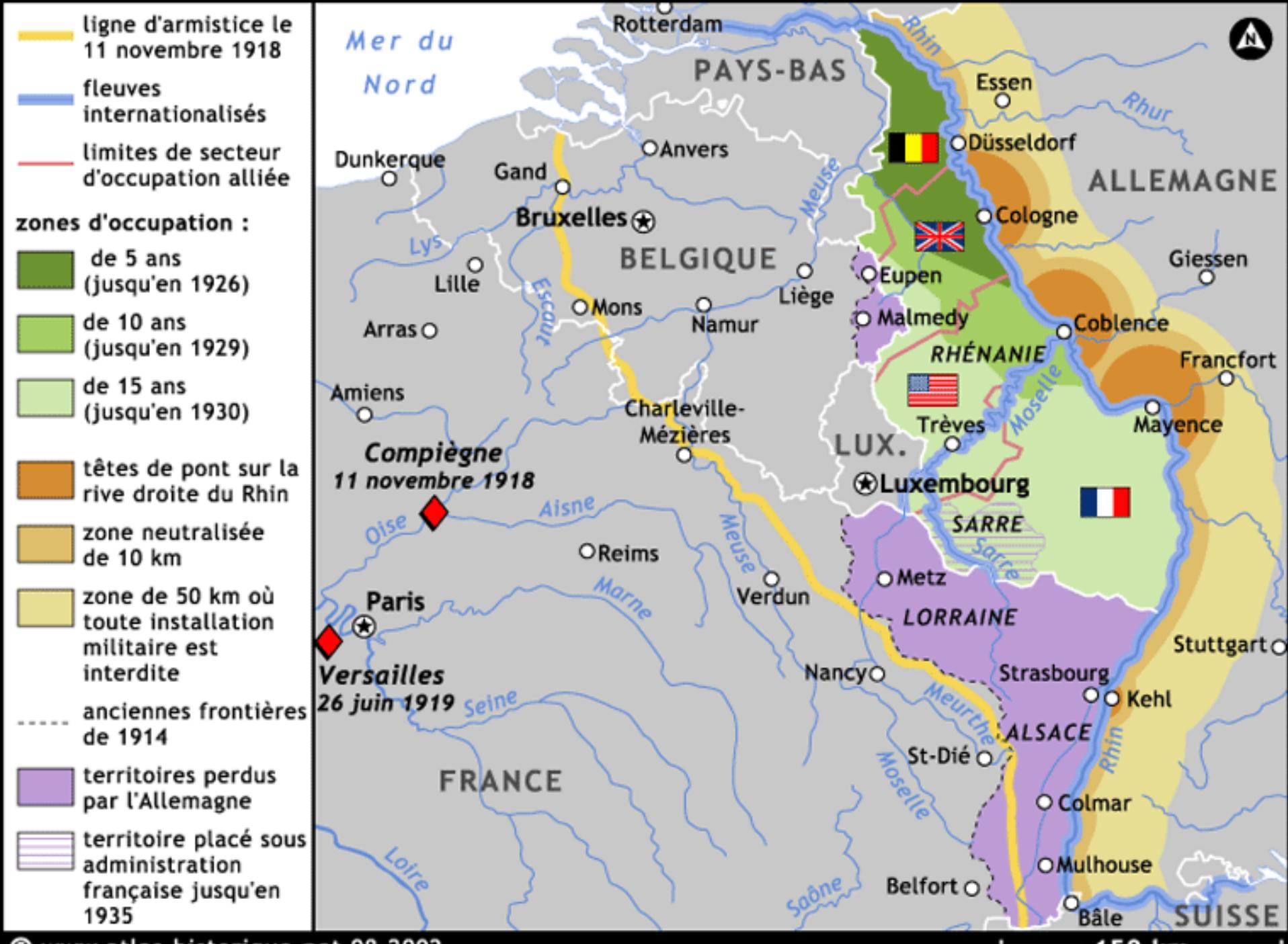
Occupation de la rive gauche du Rhin pour 15 ans par des troupes françaises, belges, américaines et britanniques

Placement de la Sarre sous le contrôle de la Société des Nations (qui venait d'être créée)

Distribution des colonies allemandes d'Afrique (Togo, Cameroun) aux vainqueurs

Amputation des régions de l'Est de l'Empire allemand au profit de la Pologne, qui venait d'acquérir son indépendance

Interdiction de l'Anschluss, c'est-à-dire l'unification de l'Allemagne et de l'Autriche (anciens alliés lors de la Première guerre mondiale)





- Allemagne dessinée par le traité
- territoires perdus par l'Allemagne
- zone démilitarisée
- occupation militaire alliée pendant 15 ans

- territoires administrés par la SDN
- Dantzig : accès libre au port pour la Pologne*
- Sarre : exploitation par la France des mines de charbon pendant 15 ans à titre de dédommagement*

# CARTE DE L'EUROPE À L'ISSUE DES TRAITÉS DE PAIX

500 km



Pays vainqueurs  
de la guerre

Ancien Empire Austro-Hongrois  
Territoires perdus

Allemagne  
Territoires perdus

Russie (URSS)  
Territoires perdus

Frontières issues  
des traités de paix

Frontières

BELG. = Belgique  
LUX. = Luxembourg  
TCHÉC. = Tchécoslovaquie  
EST. = Estonie  
LET. = Lettonie  
LIT. = Lituanie

# Clauses économiques du Traité de Versailles

L'Allemagne a été reconnue comme seul responsable de la Première Guerre Mondiale.

Ainsi, elle a été obligée de payer aux Alliées 132 milliards de Marks-or.

La moitié de cette somme était destinée à la France, qui avait subi des graves dégâts lors du conflit.



REPARATIONS  
\$55,000,000,000

GERMANY

Ulric  
T. C.



A cartoon that appeared in a British newspaper in 1919

# La « question allemande »

## **La politique de la « stricte application » du Traité**

Un puissant sentiment d'animosité envers l'Allemagne prévalait en France, même après la signature du Traité de Versailles. La volonté de faire payer les Allemands pour le mal qu'ils avaient causé pendant la guerre était très répandue au sein de l'opinion publique française.

De 1920 à 1924 les gouvernements français (de droite) ont cherché à appliquer strictement (et par la force, si nécessaire) les clauses du Traité de Versailles.

Ils voulaient ainsi assurer la sécurité du pays et le paiement des réparations par l'Allemagne.

De son côté, l'Allemagne a tout fait pour empêcher et retarder le paiement des réparations.

Les relations franco-allemandes connaissaient des fortes tensions.

## **Occupation de la Ruhr, hyperinflation, désunion**

Face au refus allemand d'accepter de payer les réparations (d'une montant de 132 milliards de mark-or), des troupes français et belges ont occupé en 1923 la région de la Ruhr.

Les Allemands y opposèrent une « résistance passive ».

L'occupation militaire française donna lieu à de violences et des persécutions.

Aux yeux de l'opinion publique allemande, mais aussi pour une partie de la presse internationale, la France paraissait de plus en plus comme l'occupant et l'agresseur, menant une politique belliciste.

Frappé par l'hyperinflation et par un chômage de masse, l'Allemagne était en proie à des sérieuses difficultés économiques au cours de cette période. Elle paraissait de plus en plus comme une victime.

La France n'était plus soutenu par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui voulaient à tout prix empêcher le retour des tensions belligènes, qui risquaient de menacer la paix sur le continent.

Le camp des vainqueurs se trouvait ainsi désuni. Isolée diplomatiquement, la France était obligée de négocier avec l'Allemagne.



## Hyperinflation en Allemagne

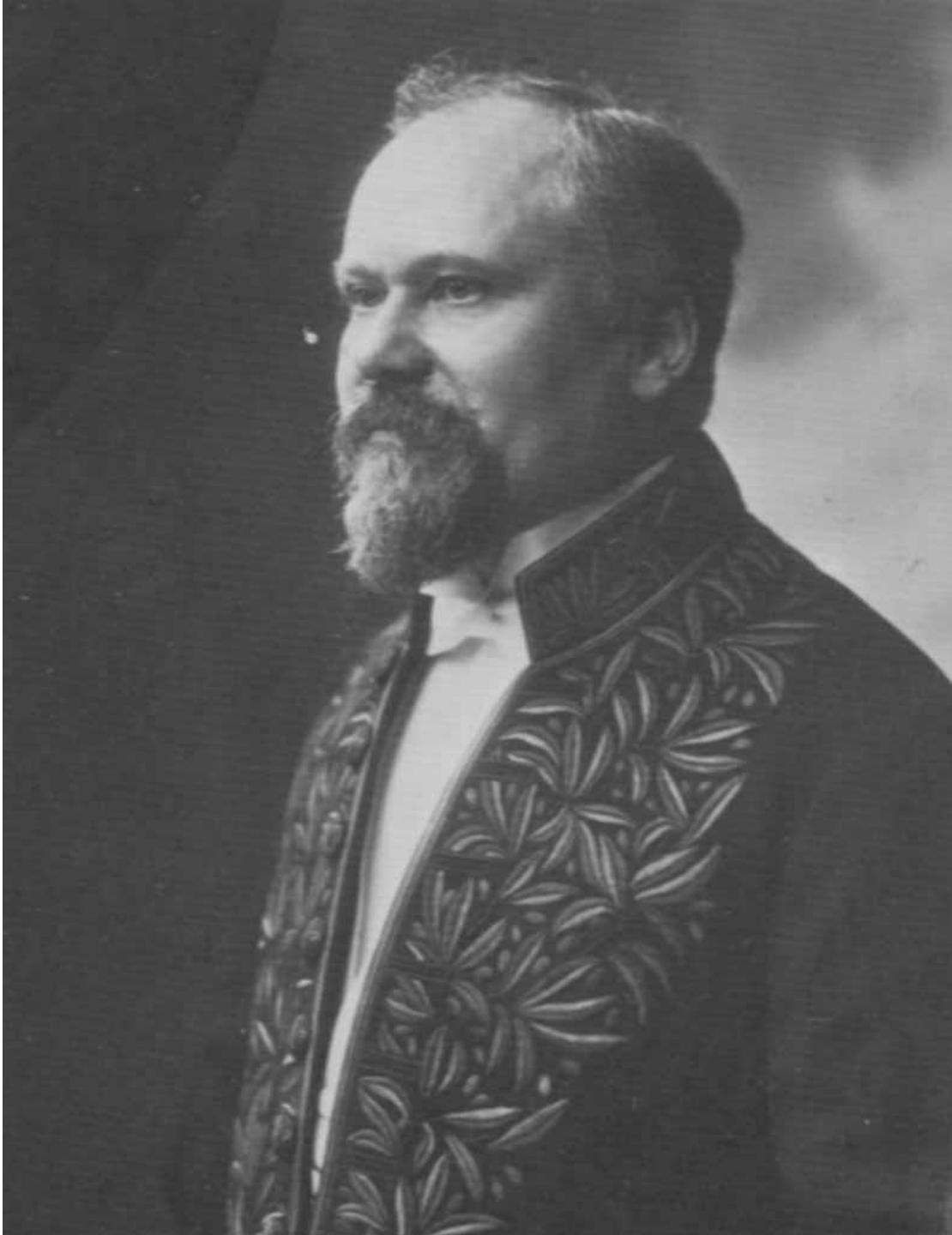


Hyperinflation en Allemagne



## Hyperinflation en Allemagne





Raymond Poincaré

Président de la République  
1913-1920

Ministre des Affaires  
Etrangères 1922-1924



Troupes françaises en Ruhr



Troupes françaises en Ruhr



Troupes françaises en Ruhr



a alamy stock photo

CPJ5CK  
[www.alamy.com](http://www.alamy.com)



Troupes françaises en Ruhr

4582E



Hände weg vom Ruhrgebiet!

Mr. 4 / 26. Jahres.

Preis Marf. 150.-

# Kladderadatsch



„Le droit est mort, vive la brutalité!“

**USA**

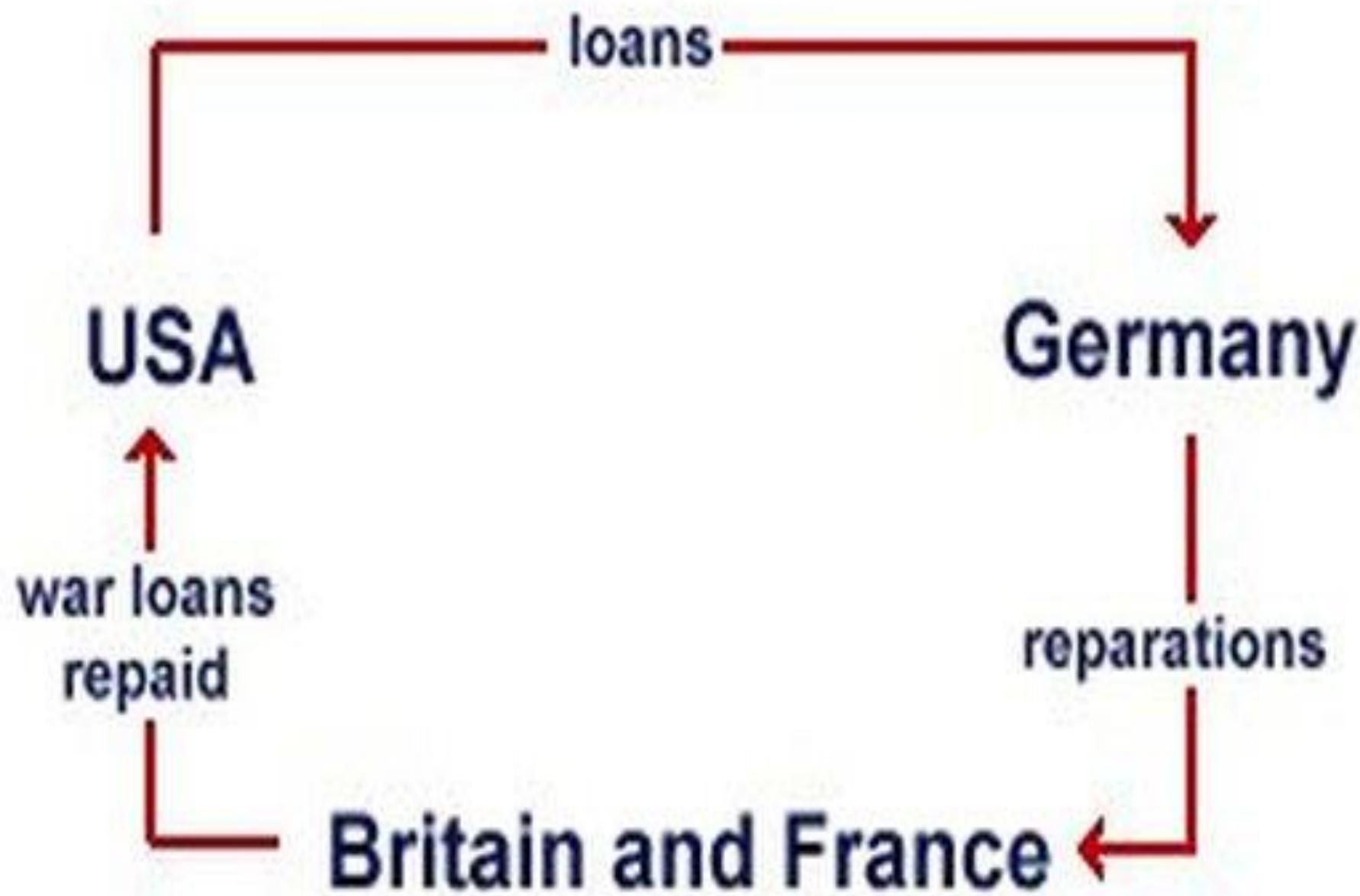
**France pays back war loans to the USA and imports US goods to help rebuild France**

**USA lends money to Germany which is spent on building up the German economy**

**France**

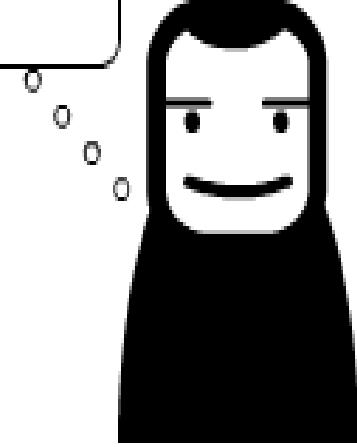
**Germany**

**Germany uses increased tax revenues to pay reparations to France**



We pay you & you pay them so they  
can pay us

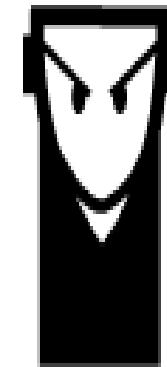
Germany



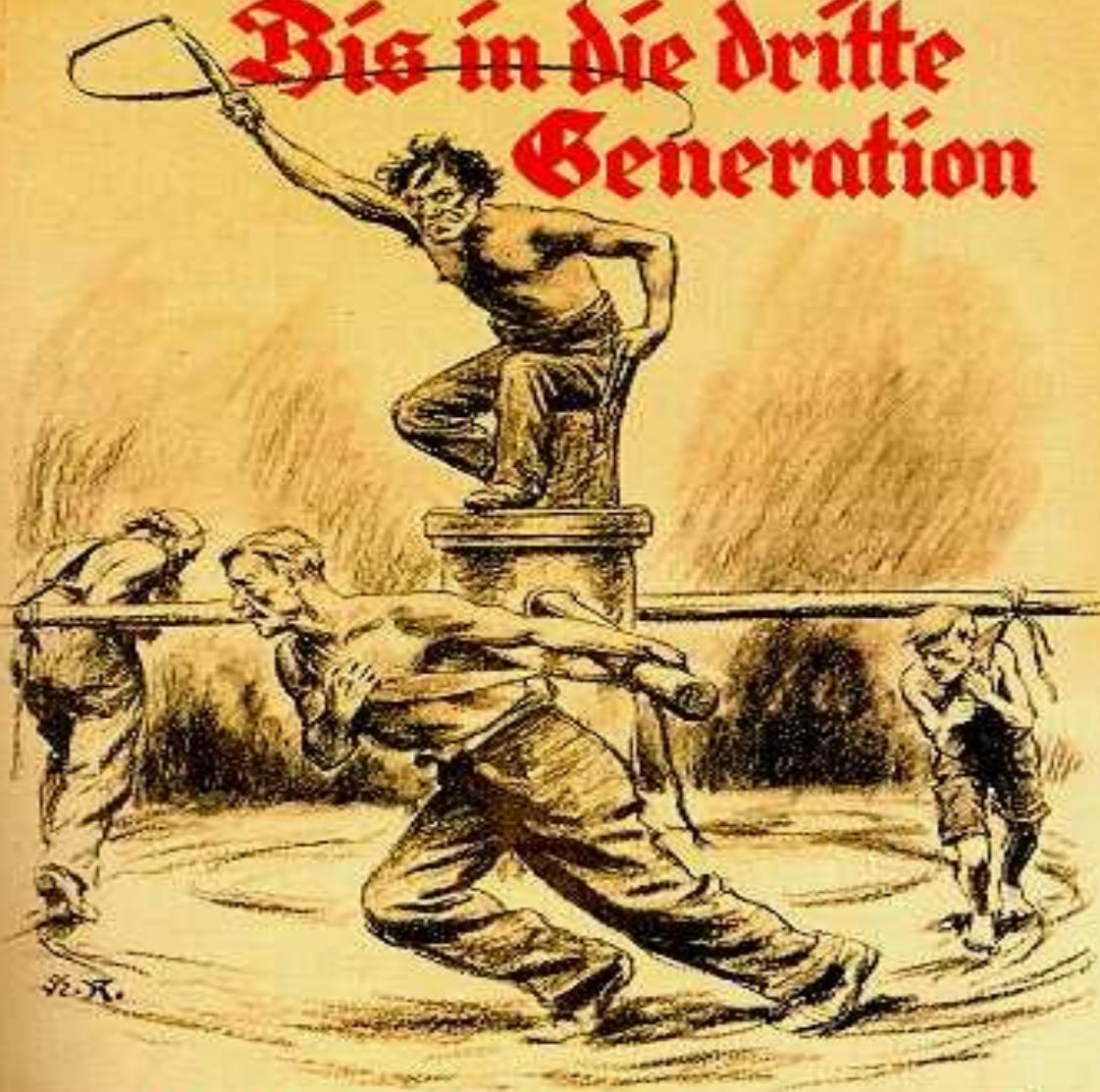
United States



Great Britain & France



# Bis in die dritte Generation



## müßt ihr fronen !



Nationalsozialistische  
Volkswohlfahrt  
e.V.  
Sitz: Berlin  
Mitglied der Deutschen Zentralvereinigung für  
Sozialpolitik und Sozialwirtschaft

Druck von F. H. Dümmler Druckerei AG, Berlin S. 42 - 1933. Reichsausschiff für Deutsche Zeitungen, 2. Auflage Berlin, Druck 1933.

# La politique de la « sécurité collective »

La France se trouvait affaiblie au niveau internationale. L'Allemagne, de son côté, connaissait une grave crise économique, suite à l'occupation de la Ruhr (1923-1924). Les deux pays ont été, ainsi, contraints d'entamer des négociations.

Il apparaissait de plus en plus que la « question allemande » ne pourrait être résolue que par la voie des engagements mutuels et de la normalisation des rapports franco-allemands.

Un rapprochement s'est opéré, grâce notamment aux politiques menées par le nouveau premier ministre français, Aristide Briand, et le chancelier allemand, Stresemann.

# La politique de la « sécurité collective »

Ce rapprochement franco-allemande s'est notamment manifesté avec la signature, en 1925, par la France et l'Allemagne, entre autre pays, du Traité de Locarno.

Par ce traité, les Allemands reconnaissaient les frontières occidentales (franco-allemandes). Cela signifiait qu'ils renonçaient à tout revendication sur l'Alsace.

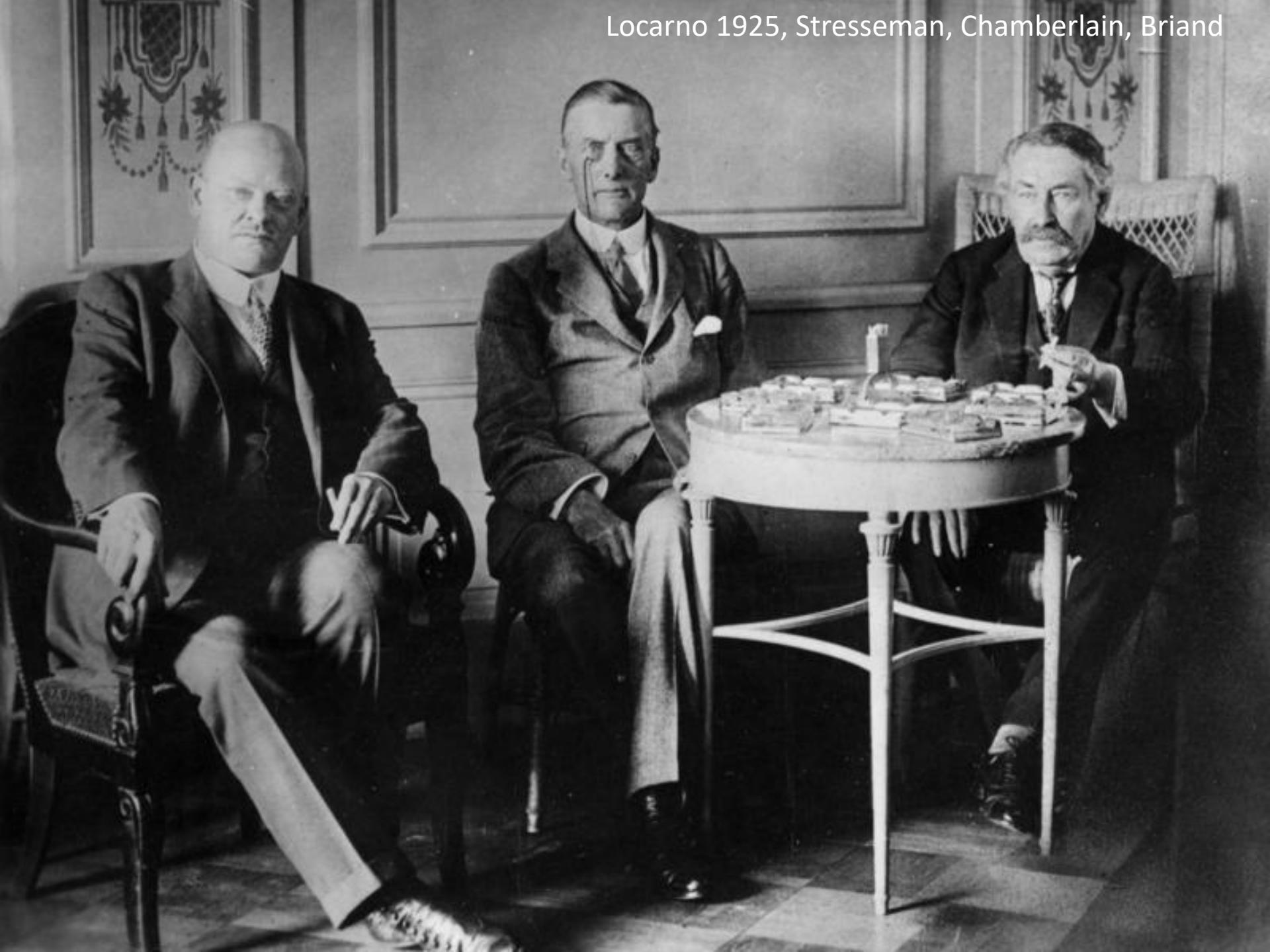
Exclue jusqu'à cette date de la Société des Nations, organisme internationale, créé lors du Traité de Versailles, visant à maintenir la paix et à promouvoir le règlement pacifique des différends entre pays, l'Allemagne y adhéra en 1926.

La France et l'Allemagne signèrent également, en 1928, le pacte Briand-Kellog. Par ce pacte, les pays signataires s'engageaient à mettre hors la loi la guerre et à recourir à l'arbitrage pour régler les conflits.

Deux plans américains, le Dawes en 1924 et le Plan Young en 1928, ont allégé la dette allemande des réparations (de 132 à 108 milliards de mark-or, payables jusqu'en 1988). Cela contribua à un climat internationale de détente au cours de la deuxième moitié des années 1920.



Locarno 1925, Stressemann, Chamberlain, Briand

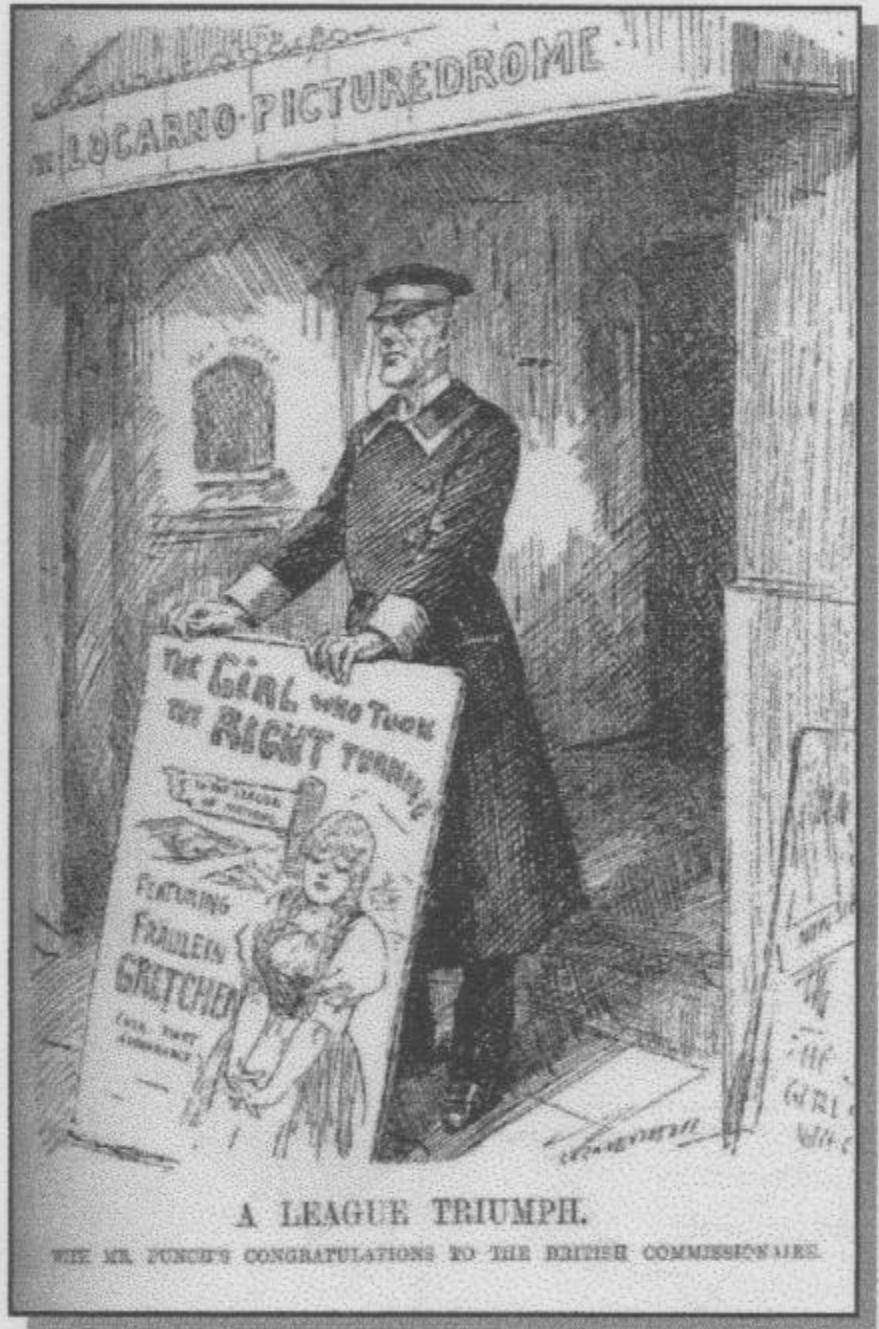


Le représentant  
allemand Stressemann à  
la Société des Nations en  
1926

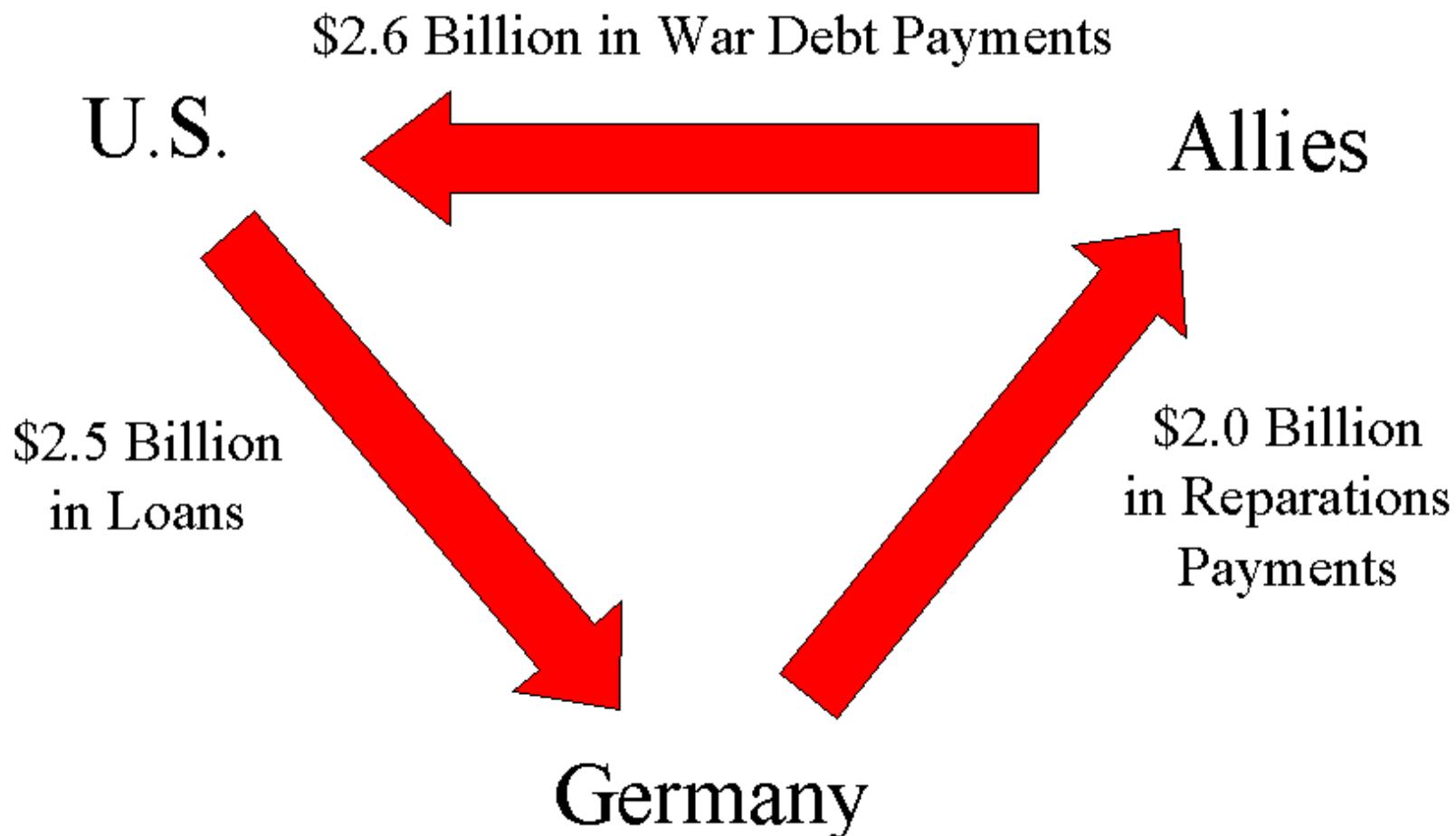




Briand signe le Pacte Briand-Kellogg en 1928 à Paris



# The International Financial System Under the Dawes Plan and Young Plan 1924-30



Sowjetdeutschland  
sprengt die Ketten  
des Jōngplans



10 pf.

# **Volksversammlung Youngplan**

am 26. September 1929, abends 8 Uhr

**Aula der Herderschule,** Charlottenburg 10  
Berlin - Altona 2

**60 Jahre jede Sekunde 80 Goldmark wollen wir nicht zahlen!**

# Vers les Etats-Unis de l'Europe?

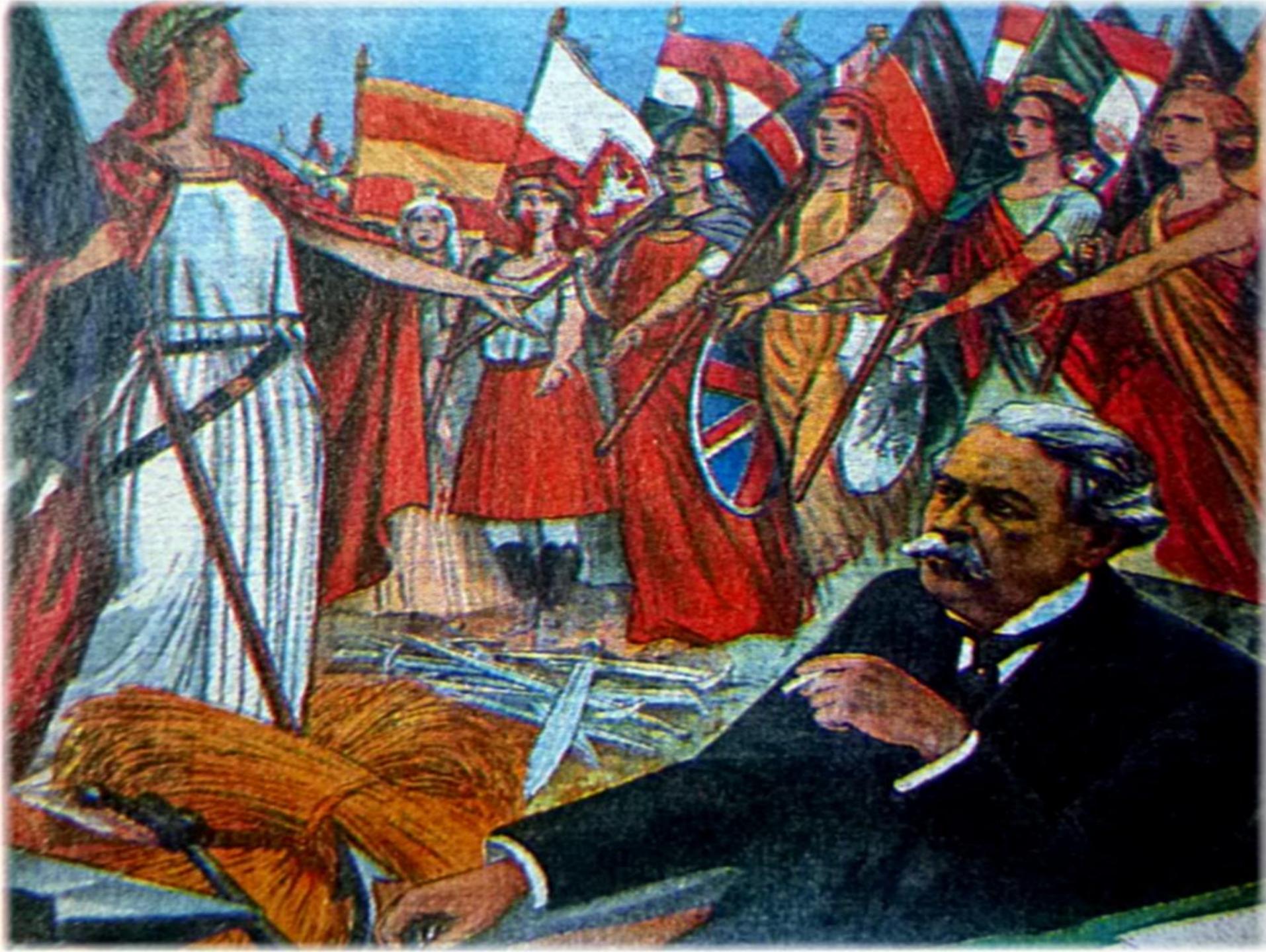
Allant encore plus loin, Briand lança en 1929 l'idée de la création d'une « Fédération des Etats de l'Europe ».

Les idées européennes étaient en vogue, notamment au sein des élites européennes, mais le projet de l'unification européenne fut finalement rejeté.

La crise économique de 1929 mit fin à tous ces projets. Elle portait avec elle le repli sur soi et la résurgence des politiques nationalistes.



Aristide Briand  
Premier ministre  
français





LES ÉTATS UNIS D'EUROPE



# La France : pays d'immigration

Après la guerre, l'Etat français a favorisé l'arrivée en masse d'étrangers, pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre faire face à la crainte de dépopulation soutenir le développement économique.

La France comptait 2.700.000 étrangers sur son sol en 1931.

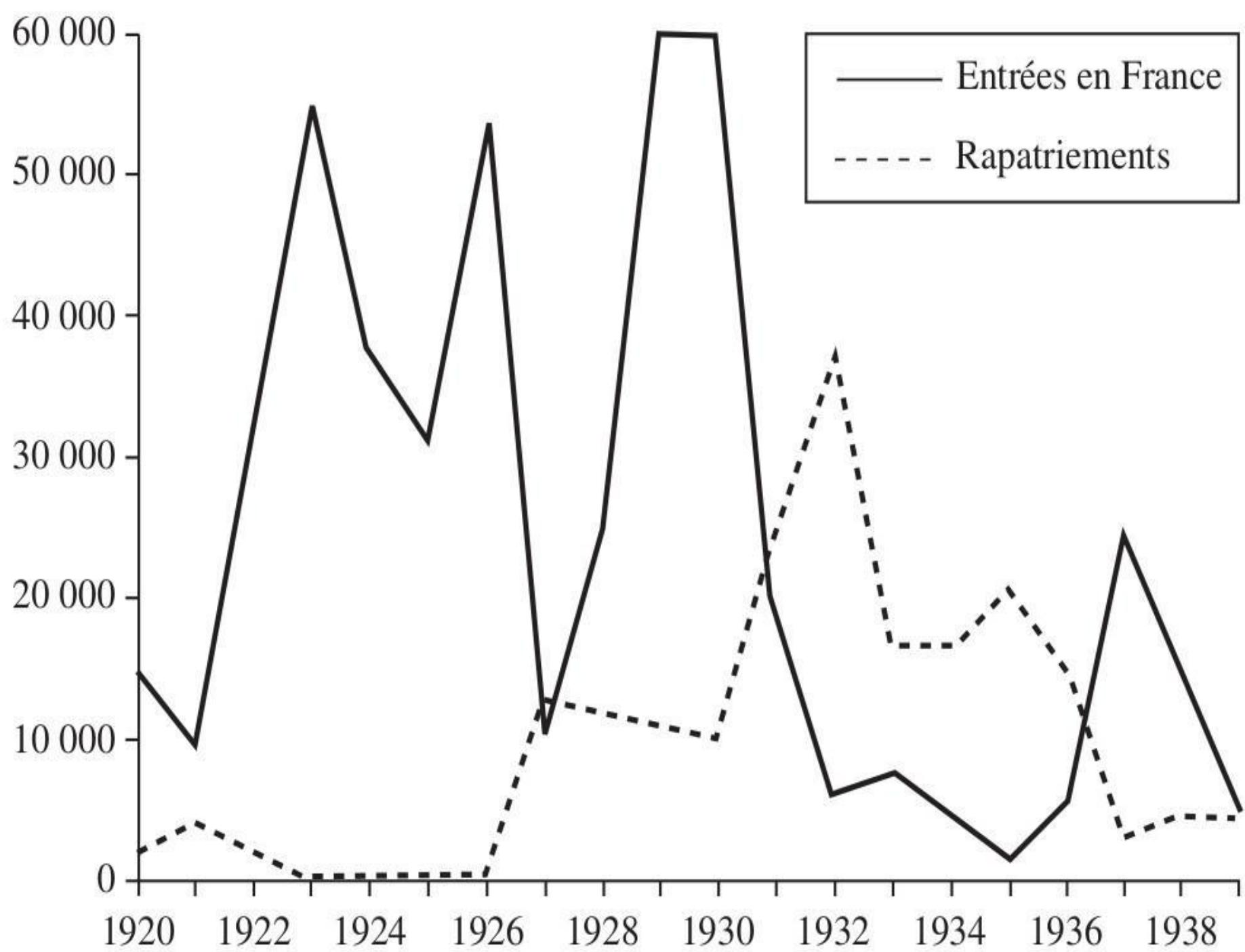
La plupart étaient des Italiens (800.000), des Espagnols (350.000), des Polonais (300.000).

Aux immigrés économiques, originaires pour la plupart des pays limitrophes, se sont joints également des réfugiés, notamment des Russes (72.000), fuyant l'Union Soviétique, et des Arméniens (36.000), ayant survécu aux exactions turques.

Après la fermeture des Etats-Unis aux immigrés en 1921, la France est devenue la principale destination migratoire.

Les étrangers étaient autorisés à travailler à l'industrie et l'agriculture, mais ils étaient souvent sous-payés.

Cherchant à augmenter la population national, l'Etat français a même facilité, dans les années 1920, l'accès des étrangers à la nationalité française, tant pour les allogènes résidant en France, que pour les enfants d'étrangers.





**INTERDIT  
AUX CHIENS ET AUX ITALIENS**





Հ.Ս.Ը. Մարտի 1925

Fotoliran  
35



RZEŽNICTWO  
I KOLONIALKA



BOUCHERIE  
et EPICERIE

KAZMIERZ WOZNIAK

WINA WÓDKI LIKERY

CHOCOLAT  
MENIER





KROX  
PARIS



CARTE  
VALABLE  
POUR LES ANNÉES  
192 1929

ou jusqu'au (1)

Délivrée par M. le Préfet  
de la Préfecture du Rhône  
Le 31 Decembre 1928



Signature  
du titulaire

M. Rossi

(1) Date d'expiration de la validité du visa pour les étrangers titulaires de visa à durée limitée.

CARTE N° 1190525

Nom : Rossi

Prénoms : Ettore

Né le 14 Septembre 1891  
à Nice (Alpes Maritimes)

Fils de Jean Pierri

né le \_\_\_\_\_  
à Nice (N)

Et de Tosatti Jeanne  
née le 1863  
à Sigonella

Profession : acrobate

Nationalité : italienne

Mode d'acquisition de cette nationalité : naissance, mariage, naturalisation (rayer les mentions inutiles)  
En Italie à sa majorité

Situation de famille : célibataire, marié, véuf, divorcé (rayer les mentions inutiles).